



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACADEMIE DE
DIJON

Décision

portant nomination du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur, session 2022

N° 00000ADTPBO007

Le recteur de l'académie de DIJON

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2022 fixant les dates et modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de DIJON, au titre de l'année 2022,

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe, session 2022, dans l'académie de DIJON :

Madame DEBBICHE Véronique, attachée d'administration de l'Etat, présidente, Collège Marcelle Pardé, Dijon.

Monsieur NORMAND Clément, ingénieur d'études de classe normale, expert, Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Bourgogne Franche Comte, Besançon.

Monsieur LAGRIMI Hatim, attaché d'administration de l'Etat, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame GUENE-ZAEPFEL Anne, attachée d'administration de l'Etat, suppléante, Université de Bourgogne, Dijon.

Fait à Dijon, le 25 mai 2022

Le recteur de l'académie de DIJON

Pour le recteur et par délégation,
la secrétaire générale de l'académie de Dijon,

Caroline VAYROU

